

Schweizerische Zertifizierungsstelle für Bauprodukte
Organisme suisse de certification pour produits de construction
Ente svizzero di certificazione per prodotti da costruzione
Swiss certification body for construction products



Certificat de conformité du contrôle de la production en usine

2116-CPR-GK401-2

Conformément au règlement 305/2011/UE du parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement sur les Produits de Construction CPR), ce certificat établi pour les produits de construction

Granulats pour matériaux utilisés pour les travaux de génie civil et la construction des chaussées

produit par ou pour

Léman Granulats SA
route de Bière - Les Délices 20 CP
CH-1143 Apples

et produit sur le site de

Léman Granulats SA
En Genévriers 8
CH-1147 Montricher

atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et la vérification de la constance des performances telles que décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 13242:2002 + A1:2007

sont appliquées selon le système 2+, que les caractéristiques de performance des produits ont été appliquées, et que le contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Le présent certificat a été délivré initialement le 18.12.2023. Ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative, sous réserve d'une suspension ou d'un retrait par l'organisme de certification du contrôle de la production en usine.

Wildegg, 18 décembre 2023

Fabrizio Moro
Directeur

